



ma fille veut vivre avec moi et non plus avec sa mère

Par **zyryab21**, le **11/01/2011** à **19:45**

bonjour

j'ai eu 1 enfant d'une union libre. nous nous sommes quittés alors que ma fille avait 4 mois je l'ai reconnu à la naissance et elle porte mon nom.

en bonne intelligence avec sa mère; je prends ma fille pratiquement tous les w/ends depuis ses 4 mois elle a 9 ans aujourd'hui. je participe a ses frais mensuels.

depuis peu ma fille a décidé de venir vivre définitivement avec moi elle a fait ce choix car apparemment chez sa mère le climat et le cadre ne lui conviennent plus.

lorsqu'on a annoncé à sa mère la décision de notre fille . elle n'a pas été surprise et a donné son accord immédiatement!!!

Pour me permettre de mettre en place cette arrivée , j'ai demandé à ma fille de finir son année scolaire dans la ville où elle est puis à la prochaine année scolaire je la prendrai dans ma ville et l'inscrirai dans une nouvelle école, ce que sa mère a approuvé.

je voudrai savoir comment je dois officialiser cela pour avoir ainsi tous les droits de garde et quelles démarches dois-je faire pour sortir d'une situation à la (bonne franquette) actuellement
Merci pour vos réponses

Par **Domil**, le **11/01/2011** à **20:40**

Il faut faire une requête au JAF du domicile de l'enfant (le mieux est de faire une requête conjointe avec la mère) pour officialiser votre accord, la résidence de l'enfant chez vous, la pension alimentaire éventuelle de la mère et ses DVH